



# Procès-verbal d'Assemblée Générale ordinaire (12 octobre 2018)

---

L'Assemblée Générale s'est tenue le vendredi 12 octobre 2018 à la Maison des Sports au 7 rue Pierre de Coubertin 49136 Les Ponts de Cé.

## Ordre du jour

- Lecture et approbation du PV de la dernière AG
- Rapport moral du Président
- Bilan financier 2017 /2018 et prévisionnel 2018 /2019
- Vote du bilan financier
- Rapport des commissions
- Nouvelles résolutions du comité
- Calendrier sportif
- Questions diverses

Excusés : Virginie GAUBERT, Gilles DURAND.

- Ouverture de l'assemblée générale à 19h40

Le président Didier CAHIER remercie toutes les personnes présentes pour cette assemblée générale ordinaire et déclare l'assemblée ouverte.

- Lecture et approbation du PV de l'AG du 29 septembre 2017

Après lecture du PV par la secrétaire, le Président demande l'approbation de ce dernier par l'assemblée.

Contre 0

Abstention 0

Approuvé à l'unanimité

Didier CAHIER annonce que désormais le PV d'AG sera consultable sur le site du CD49.

- Rapport Moral du Président

Nous notons une nouvelle hausse des effectifs qui passent de 2028 à 2144. Le nombre de clubs affiliés est de 48. Détails des différents graphiques extraits de la base GOAL en images sur vidéoprojecteur.

La faible participation des clubs au séminaire dirigeants professeurs mis en place depuis plusieurs années nous amène à ne pas le reconduire la saison prochaine. Remerciements aux personnes qui ont pu y parti-

ciper et y travailler. L'idée d'un tel rassemblement n'est pas abandonnée mais la demande devra émaner des clubs et être suffisamment forte. Notre président remercie les commissions sportives et d'arbitrage pour le bon déroulement des compétitions. Remerciements à Laurent LUBRANO, responsable de la commission grades, pour l'organisation rigoureuse des stages de préparation et des examens shodan et nidan. Alain MAITREAU, notre directeur technique, a proposé plusieurs stages avec des intervenants issus de clubs départementaux. Pour des raisons personnelles, Alain a décidé de démissionner. Didier CAHIER le remercie d'avoir exercé cette fonction avec sérieux. Remerciements à Françoise LOUVIGNY pour son engagement lors de la manifestation « Les Beaux défis » qui consiste à faire connaître le karaté à des personnes handicapées, merci également à Pascal MONTIEGE qui a œuvré à plusieurs reprises, et déjà par le passé, en faveur de ces mêmes publics.

Notre président remercie une nouvelle fois Françoise LOUVIGNY qui, en tant que responsable des formations départementales, a assuré de main de maître la mise en place de ces dernières. Suite à l'initiative d'Emmanuel VILAIN de proposer une activité karaté en milieu carcéral, une convention a été signée entre la maison d'arrêt d'Angers et le comité départemental de Maine et Loire.

Ces deux dernières années, Didier CAHIER nous faisait part de sa préoccupation concernant la réduction des dotations à tous les niveaux et la baisse des subventions publiques allouées aux comités départementaux. La situation ne s'est hélas pas améliorée et risque de se compliquer à l'avenir. Malgré cette période pavée d'incertitudes, Didier CAHIER nous assure que le CD49 fera tout pour nous représenter et assurer la continuité de ses actions.

Le président termine en remerciant toutes celles et tous ceux qui s'investissent à ses côtés participant ainsi activement au dynamisme de notre département. Il remercie particulièrement Pascal MONTIEGE pour son aide précieuse et efficace. Remerciement à l'assemblée présente pour son attention.

Pascal MONTIEGE nous fait une présentation PowerPoint et un résumé des actions du CD49 mises en place la saison dernière et rappelle le rôle de ce dernier.

Il nous donne des précisions sur les projets à mettre en place pour faire valoir la subvention du CNDS.

Le CD49 pourra allouer un budget à un club qui souhaiterait engager des actions sur ces thèmes.

Un membre des AMV fait remarquer qu'il ne se sent pas concerné puisque seul le karaté est mis en avant, nous allons corriger cette maladresse et noterons karaté et disciplines associées.

### **Bilan financier 2017 /2018 et prévisionnel 2018 /2019**

Notre trésorière Virginie GAUBERT étant absente, c'est Didier CAHIER qui se charge de nous exposer le bilan financier.

Après nous avoir donné le détail des dépenses et des recettes, Didier CAHIER nous annonce un montant total de charges de 26379 € pour un montant de recettes de 25633 €, ce qui donne un résultat négatif de 746 €

Nous avons envisagé lors de la précédente AG un bilan prévisionnel de - 2155 €. Celui-ci est heureusement plus optimiste grâce à la subvention du CNDS d'un montant de 3400 €. C'est la seule subvention publique perçue. Nous avons également reçu la somme de 300 € de la fédération pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive.

Pour rappel la fédération nous reverse 2 € par licencié et la ligue 87.50 € par club. La maison d'arrêt nous a versé la somme de 1300 € suite à la signature de la convention.

Vote du bilan financier

Contre 0

Abstention 0

Voté à l'unanimité

- **Présentation du budget prévisionnel**

Nous prévoyons l'absence de subventions CNDS et de facto un nouveau déficit. Le CD49 se voit dans l'obligation de prendre certaines mesures : la décision a été prise de faire payer la somme de 5 € aux participants des stages départementaux et des stages de préparation aux grades afin de couvrir les frais des intervenants. L'aide de 150 € allouée aux clubs pour l'organisation des stages « Expert » est elle aussi suspendue. Nous n'envisageons pas dans l'immédiat de faire payer les entrées à nos compétitions ni les inscriptions des compétiteurs. On nous propose de placer notre trésorerie sur un livret qui rapporte, on évoque aussi la possibilité du mécénat. Quant au sponsoring, il nous faudrait trouver des bénévoles pour monter des dossiers et réfléchir à ce que le CD49 peut offrir à un partenaire. Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

- **Rapport des commissions**

Les rapports des commissions ont été envoyés par mail à tous les clubs du département en amont de l'assemblée générale.

- **Directeur technique (Alain MAITREAU)**

Le DTD remercie les responsables des différentes commissions pour leur investissement, la commission arbitrage, les juges et arbitres, les personnes responsables de la partie administrative au cours des compétitions et également les professeurs et dirigeants des clubs pour leur attention afin que tous les compétiteurs se présentent avec leurs passeports complets lors des inscriptions. Notre nouveau responsable des grades, Laurent LUBRANO, par son travail sérieux et son engagement, a permis aux candidats d'évoluer dans de très bonnes conditions lors des deux examens de grades. Remerciements aux clubs d'Avrillé et de Montreuil-Bellay qui ont ouvert leur porte lors de ces examens. Merci aux personnes responsables de la commission multi-projets pour leurs actions et réflexions, afin de proposer des nouveautés. Merci à Pascal MONTIEGE pour l'organisation du deuxième stage champêtre de fin de saison à Chemillé. Nous pouvons comme toujours souligner l'accueil chaleureux du club local. Félicitations également à Emmanuel VILAIN et Patrick CHERKIT pour leurs actions à la maison d'arrêt d'Angers. Je remercie Loïc BOISNAULT pour la commission Karaté Jutsu et Dominique LEGER représentant des AMV.

Remerciements à Françoise et son équipe pour le bon déroulement des formations AFA et DAF, aux personnes qui ont composé les jurys d'examen, Irène SALLES, Pascal MONTIEGE et Philippe KERVOELEN et à Hamza KAHLOUL pour son accueil.

Notre département a proposé deux stages, à Avrillé en novembre avec comme intervenant Patrick TAILLEPIERRE, professeur de Karaté Kyokushin, et le deuxième en mai avec Loïc BOISNAULT, professeur de taï jitsu à Saint Sylvain d'Anjou. Ces stages ont été bien suivis et très enrichissants.

- **Commission arbitrage (Régis ONILLON et Medhi El HARRAS)**

L'effectif actuel est constitué de 4 arbitres nationaux, de 12 arbitres régionaux, de 7 arbitres départementaux et de 3 stagiaires.

Rappel de la mission de la commission arbitrage : former des nouveaux juges et arbitres ; faire appliquer le règlement fédéral lors des compétitions ; assurer le suivi des arbitres régionaux et nationaux ; préparer les arbitres départementaux à l'examen régional.

Nous avons obtenu 100 % de réussite à l'examen régional qui concernait deux personnes inscrites.

Moins de compétiteur cette année donc moins de combat à arbitrer. Peu de stagiaires à cause notamment du manque d'implication de certains clubs à présenter de nouveaux arbitres. Problème de calendrier pour organiser les stages.

- Problème de logistique sur une compétition où nous n'avons utilisé que deux surfaces sur trois. Nous devons développer la communication dans les clubs pour retrouver une nouvelle dynamique dans

l'arbitrage. Continuer la formation des arbitres départementaux sous la forme d'évaluation continue en relation avec le responsable régional. Remerciements aux candidats DAF et AFA pour l'aide à l'arbitrage dans le cadre de leur formation.

- **Commission grades (Laurent LUBRANO)**

Deux stages de préparation aux examens de grades ont été organisés. Ils étaient adressés aux candidats aux shodan, nidan et sandan. L'information obligatoire adressée aux futurs jurys ayant eu lieu au préalable.

Merci aux responsables du club d'Avrillé pour la mise à disposition des salles et à tous les encadrants qui ont donné de leur temps. La saison prochaine, il est envisagé la mise en place d'un entraînement destiné aux personnes qui se déplacent uniquement pour recevoir l'information réservée aux membres des jurys. La constitution d'un jury AMV n'étant toujours pas possible dans notre département, les candidats AMV ont été dirigés vers la ligue régionale. Quatre candidats seulement se sont présentés au premier examen le 10 février 2018 à Saumur et quinze au second le 26 mai à Montreuil Bellay. Le taux de réussite a été de 73,7 %. La commission des grades tient à remercier les personnes qui ont mis à disposition les locaux ainsi que tous les membres des jurys qui ont participé à la bonne tenue de ces examens. Remerciements au Président du comité départemental et au DTD pour leur disponibilité et leur expertise. Merci à Patrick CHERKIT pour ses conseils avisés tant pour l'organisation des examens de grades que pour sa vision du karaté.

- **Commission multi-projets (Laurence MEUNIER)**

En 2016 et 2017 la commission multi-projets avait proposé une manifestation nommée KARATE EN FOLIE réservée aux jeunes âgés de 8 ans à 14 ans. Elle se déroulait sous forme d'ateliers animés par des intervenants avec des thèmes différents. La première a eu lieu sur Angers en décembre 2016 et la deuxième sur Saumur en mars 2017. Une trentaine d'enfants seulement y a participé. En 2018 la commission décide d'innover en ciblant cette fois des jeunes de 12 à 16 ans. Lieu et date Saumur le 21 avril. Ont été proposés : un atelier consacré au coaching ayant pour but d'expliquer aux enfants le rôle du coach ; un atelier arbitrage avec pour but d'expliquer le rôle de l'arbitre ses devoirs et ses obligations, comment devenir arbitre, à quel âge etc. Il devait être instauré des mises en situation avec combats, coaching et arbitrage ; un atelier enseignement ayant pour finalité d'informer sur les formations, de motiver les jeunes à assister leur professeur en cours, il était prévu de simuler un cours et mettre les jeunes en situation d'assistant. Le résultat de cette manifestation est décevant. En effet, quatre jeunes seulement de tout le département se sont déplacés. Les ateliers n'ont pas pu être mis en place, les membres de la commission ont donc décidé d'échanger et d'informer sur tous les thèmes prévus et ont constaté que les jeunes présents étaient intéressés et attentifs. Vu la faible fréquentation, cette manifestation ne sera pas reconduite la saison prochaine.

- **Formation (Françoise LOUVIGNY)**

Pour sa première saison en tant que responsable de la formation, Françoise LOUVIGNY a essayé d'être au plus près des candidats et de leurs professeurs pour qu'ils puissent en tirer un maximum de bénéfice. Cette formation s'est déroulée les 25 et 26 novembre 2017 aux Ponts-de-Cé. Remerciements au comité départemental pour la mise à disposition des locaux et des outils, au club des Ponts-de-Cé pour le prêt de leur gymnase, contribuant ainsi au bon déroulement des examens, aux examinateurs qui ont jugé avec passion et justesse. Cette formation regroupait 15 candidats pour le DAF (Diplôme d'Animateur Fédéral) et 1 candidat pour l'AFA (Attestation d'Assistant Fédéral) Au total, seul un candidat n'a pas obtenu son diplôme (DAF). Cette saison la formation est programmée les 8 et 9 décembre 2018, l'examen le samedi 15 décembre 2018. Il est rappelé que Le DAF est le premier échelon de qualification bénévole pour exer-

cer en toute autonomie. La formation est construite autour de 3 unités de valeurs qui sont : l'enseignement et l'animation ; l'environnement associatif et fédéral ; la participation à la vie fédérale et citoyenne. Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur le site officiel du comité départemental.

- **Commission sportive (Pascal MONTIEGE, Didier CAHIER)**

Championnat départemental kata du 19/11/2017 à Chemillé avec 99 participants

Championnat départemental Kunité enfants PPB 03/12/2017 Cholet avec 93 participants

Championnat départemental Kunité adultes 28/01/2016 Segré avec 80 participants

Baisse significative du nombre de participants sur l'ensemble des compétitions. Phénomène provisoire ou signe d'un manque d'intérêt à la compétition ? Nous devons améliorer la coordination entre la commission d'arbitrage et la commission sportive afin notamment de prévoir le nombre exact de repas : le comité départemental participant à hauteur de 8 € par repas.

Merci aux clubs qui ont accueilli les compétitions. Merci aussi de respecter autant que possible le cahier des charges pour permettre une bonne organisation. Rappel des documents nécessaires pour participer à une compétition.

Irène Salles, professeur de karaté dans le club de Gennes, juge et arbitre départemental et régional occupera désormais la fonction de « Directeur Sportif » avec comme mission de coordonner les actions entre la commission d'arbitrage, la commission sportive et les clubs accueillant les compétitions. Nous lui souhaitons pleine réussite dans son nouveau rôle.

- **Commission communication (Laurence Meunier)**

Le séminaire mis en place depuis plusieurs années par le CD49 était l'un des points forts de la communication entre dirigeants, professeurs et le CD49, il permettait à chacun de prendre connaissance des diverses actions mises en place par le comité et d'apporter un maximum de réponses dans le cadre des multiples procédures administratives dont les clubs ont la charge. Devant le peu d'intérêt manifesté par les clubs du département pour ces séminaires, le CD49 a décidé de ne pas le reconduire la saison prochaine. Le site internet, à l'instar de notre ligue régionale, est maintenant aux couleurs de la fédération. Nous espérons que la page Facebook, en complément, vous donne entière satisfaction. Merci à Gilles Durand pour sa tenue et les mises à jour.

- **Commission Karaté jitsu (Loïc BOISNAUT)**

Loïc a fait également le triste constat que les gens ne s'intéressent pas, la majorité des clubs regroupés sous cette discipline n'adhèrent pas et que de ce fait il n'a plus envie de perdre son temps. Il essaie cependant d'être toujours présent aux examens de grade. Le prochain stage technique de ligue aura lieu le 17 novembre.

- **Commission AMV (Dominique LEGER)**

Dominique LEGER nous annonce une hausse de 10 % des licenciés AMV avec 295 licences contre 268 la saison précédente, mais regrette la faible participation et le manque d'intérêt des clubs pratiquant les Arts Martiaux Vietnamiens pour les actions départementales. Il souligne par la même occasion le manque de cohésion de l'ensemble de ces clubs.

- **Calendrier sportif**

La date du championnat départemental kata qui se tiendra à Segré, initialement fixée au 18 novembre, est repoussée au 25 novembre. Les clubs volontaires pour organiser une compétition nous signalent que le calendrier sportif est transmis tardivement pour la réservation des salles.

- **Questions diverses**

Depuis combien de temps le CD49 n'est-il plus impliqué lors de l'affiliation d'un club à la fédération ?

Réponse : depuis quelques années déjà.

Un enfant ayant un léger handicap et souhaitant faire de la compétition est-il jugé en tenant compte de son handicap ?

Réponse : s'il ne choisit pas la voie karaté adapté, il sera jugé comme les autres.

Pourquoi ne pas envoyer aux clubs absents lors des séminaires un compte rendu ?

Charge de travail supplémentaire pour le CD49.

Pourquoi ne pas mettre en ligne sur le site un forum de foire aux questions où l'on pourrait avoir une réponse rapide de la part du CD.

Réponse : à voir

Didier CAHIER nous informe que depuis deux ans Loïc BOISNAULT a trouvé un local pour stocker gracieusement les tapis du département, la seule contrainte c'est qu'il soit obligé de se déplacer au moment de l'emprunt et de la restitution des tapis. Il faut donc prévenir à l'avance pour permettre à Loïc de s'organiser en conséquence.

Avant d'inviter les personnes présentes au traditionnel pot de l'amitié, notre président tenait à récompenser deux personnes très investies dans le comité départemental. C'est avec plaisir qu'il remet respectivement à Patrick CHERKIT et à Pascal MONTIEGE la médaille d'argent et la médaille de bronze de la fédération.

L'ordre du jour étant épuisé, Didier CAHIER clôture l'assemblée générale.

La secrétaire

Laurence MEUNIER



Le président

Didier CAHIER

